

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 32 (1995)
Heft: 1221

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domaine Public DP

JAA
1002 Lausanne

17 août 1995 – n° 1221
Hebdomadaire romand
Trente-deuxième année

La Bosnie, l'Europe et nous

L'offensive serbe de la fin juillet en Bosnie, la chute de deux zones dites de sécurité sous la protection de l'ONU, le cortège de souffrances et de violations des droits les plus élémentaires de la personne humaine ont ému les opinions occidentales. Face aux images de désolation qui nous parviennent chaque jour de l'ex-Yougoslavie, à la destruction minutieuse et systématique des valeurs de liberté et de tolérance qui fondent nos démocraties, les tergiversations de la communauté internationale et les menaces verbales des dirigeants occidentaux jamais concrétisées irritent et découragent tout à la fois: la colère le dispute au sentiment d'impuissance et à la honte. Le fait de savoir, l'information disponible à satiété ne sont donc pas des garanties suffisantes contre les résurgences de l'horreur.

Aussi les diverses manifestations de protestation qui ont fleuri spontanément ces derniers temps expriment-elles l'indispensable sursaut des citoyennes et des citoyens. Comparés à la force des armes et à la détermination de dirigeants et de chefs de guerre obnubilés par leur pouvoir soudain, cet ultime rempart contre l'indifférence, cette contre-voix de l'opinion publique au cynisme et à la timidité des responsables politiques peuvent paraître dérisoires. En fait, en régime démocratique, ils sont le seul moyen de faire entendre à ces responsables qu'ils ne peuvent impunément justifier leur inaction par les réticences supposées de cette même opinion.

En Suisse, certaines de ces manifestations ont pris une tournure malsaine. On pense ici à la pétition lancée par *L'Hebdo* et d'autres journaux et à l'appel au Conseil fédéral contresigné par quelques dizaines de parlementaires. Cette manière de montrer du doigt le gouvernement et de revendiquer une action plus décidée en dit plus sur la mauvaise conscience des auteurs qu'elle ne contribue à développer des initiatives utiles.

Certes, la désignation de notre ambassadeur à Vienne pour représenter la Suisse en Bosnie fait plutôt penser à une mesure d'économie budgétaire. La nomination d'un diplomate exclusi-

vement chargé du dossier bosniaque, mais pas forcément basé à Sarajevo, aurait été de plus de poids. Et la déclaration du Conseil fédéral, après la chute de Srebrenica, affirmant l'inutilité de condamnations réitérées, dénote un manque de psychologie de la part du gouvernement. Mais pour le surplus, faut-il rappeler qu'une diplomatie efficace ne peut installer le tapis vert sur la place publique? Et que l'impuissance du Conseil fédéral n'est que la résultante des refus successifs d'une majorité populaire de faire entrer la Suisse dans le concert des nations?

Absente de l'ONU et de l'Union européenne, pas disposée à fournir un contingent de casques bleus, la Suisse est mal placée pour critiquer l'impuissance de la communauté internationale. Cette impuissance qui, par ailleurs, doit apparaître à de nombreux Helvètes comme la preuve a posteriori du bien-fondé de leur refus de voir la Suisse s'engager au-delà de l'action humanitaire. Justification erronée. Si l'Europe fait si piètre figure en ex-Yougoslavie, c'est parce que ses institutions et ses mécanismes de décision collective sont insuffisamment développés. La Suisse, dans son splendide isolement, ne fait pas mieux. Tirons au moins la leçon de cet échec: ce n'est pas le Conseil fédéral qu'il faut mettre en accusation, mais d'abord les réticences du peuple à reconnaître qu'aujourd'hui la neutralité n'est plus de mise en Europe.

Dans l'immédiat, reste à développer les actions indispensables au témoignage de notre solidarité et à la défense des valeurs humaines et culturelles qui pour nous font référence. Nul besoin pour cela de passer le témoin aux autorités fédérales; la marge de manœuvre des collectivités locales et de la société civile est considérable. De l'accueil de réfugiés par des communes suisses à l'appui technique de nos administrations urbaines à la reconstruction des infrastructures, en passant par des invitations de nos Hautes Ecoles aux intellectuels bosniaques et des échanges culturels. Associations, entreprises, syndicats, tous disposent de compétences à partager pour que subsiste l'espoir, ici et là-bas, pour que triomphe la vie.

JD